



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Cabinet du Recteur

Rennes, le lundi 30 mars 2020

Le Recteur

à

Mesdames et Messieurs
les parents et responsables légaux
des élèves de l'académie de Rennes

Objet : Organisation de la continuité pédagogique

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes confrontés depuis deux semaines à une situation de confinement imposée par la gestion de la crise sanitaire. Ces circonstances exceptionnelles nous ont conduit à organiser l'enseignement et l'apprentissage à distance pour tous nos élèves et je vous remercie pour la confiance et la patience dont vous avez su faire preuve à cette occasion.

Durant les deux prochaines semaines, nous allons poursuivre la mise en œuvre de cette continuité pédagogique afin de soutenir chaque jeune dans la consolidation de ses acquis et dans ses progrès.

Je sais combien le suivi de ces apprentissages est complexe et nous allons devoir redoubler d'efforts pour résoudre les difficultés de communication, de conception et d'adaptation des contenus pédagogiques jusqu'aux vacances de printemps, sous la coordination des équipes de direction des écoles et des établissements, et grâce à l'implication de nos professeurs.

L'accord qui vient d'être signé entre notre Ministère et La Poste pourra nous aider à faciliter l'acheminement des matériels numériques prêtés aux élèves, ou, quand cela n'est pas possible, des documents imprimés transmis par les équipes pédagogiques. L'enjeu est de maintenir le lien dont les plus fragiles de nos jeunes ont particulièrement besoin.

Afin de faciliter le dialogue avec les familles, j'ai souhaité maintenir le lien avec les fédérations de parents d'élèves de l'académie qui ont accepté de participer à notre point de situation hebdomadaire. Chaque représentant des associations de parents d'élèves peut ainsi faire part des éventuelles difficultés rencontrées localement par certaines familles.

Dans cette même perspective, le Ministre de l'Éducation nationale a également décidé de répondre chaque vendredi à 17 heures - sur les plateformes Facebook, Twitter, Instagram et Youtube du Ministère de l'Éducation nationale - à plusieurs questions posées par les parents d'élèves. Vous pouvez dès à présent poser votre question au Ministre par mail à l'adresse suivante : rendez-vous-parents@education.gouv.fr. Des vidéos de présentation de ces prises de parole sont consultables sur internet : <https://youtu.be/PYxYrvFUXzM> (introduction) https://youtu.be/O_zeso1yddk (premier rendez-vous).

Tous les personnels du service public d'éducation de Bretagne restent mobilisés pour offrir une continuité pédagogique de qualité à chaque élève qui lui est confié.

À l'image de leur dynamisme, je souhaite que nous restions confiants dans l'avenir et capables ensemble de conforter les ambitions de tous les jeunes Bretons pour qu'aucun élève ne soit laissé au bord du chemin.

Emmanuel ETHIS

Dossier suivi par
Stéphane Caron

Téléphone
02 23 21 73 01

Ce.cab@ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes
cedex 7

Site internet
www.ac-rennes.fr